

UMR AMURE - CENTRE DE DROIT ET D'ECONOMIE DE LA MER

PARUTIONS 2007-2012

Actes des colloques

la mer la mer de la mer la mer

Brest

3 TITRES DISPONIBLES

EDITIONS A. PEDONE - 13, rue Soufflot - 75005 Paris

L'Union européenne
et
la mer

Vers une politique maritime de l'Union européenne ?

Actes du colloque de Brest
18 et 19 octobre 2006

Sous la direction de
Annie Cudennec et Gaëlle Guéguen-Hallouët

Editions A.Pedone
2007

SOMMAIRE

Avant propos d'Annie CUDENNEC et Gaëlle GUEGUEN-HALLOUËT	X
Préface de M. J. BORG, Commissaire européen, chargé de la pêche et des affaires maritimes	XIII

INTRODUCTION

Espaces littoraux, régions côtières, des systèmes territoriaux complexes	3
Jean-Pierre MARCHAND, Professeur de Géographie, Université de Rennes 2	
Les enjeux économiques d'une politique maritime européenne	11
Jean-Pierre BOUDE, Professeur d'économie, Agrocampus Rennes	
Fondements juridiques d'une politique maritime européenne	21
Annie CUDENNEC et Gaëlle GUEGUEN-HALLOUËT, Maîtres de conférences de droit public, CEDEM, UBO	
Politique maritime de l'Union européenne et droit de la mer	37
Serge BESLIER, Directeur de l'unité B1 politique internationale et droit de la mer, DG Pêche et affaires maritimes, Commission européenne ;	
Le financement de la politique maritime européenne	45
Danielle LE BIHAN, Professeur de droit public, vice présidente de l'Université de Rennes 2, Institut de l'Ouest « Droit et Europe » (IODE), Département Centre de recherches européennes (CEDRE)	

PARTIE I : REGULATIONS DES ACTIVITES ET ACTEURS (DES MERS)

Les activités

Sous la présidence de M. Daniel VIGNES

Directeur général honoraire du Conseil de l'Union européenne, membre de l'Institut de droit international, Président de l'Association Internationale du Droit de la Mer

Rapport général de M. Loïc GRARD	61
Professeur de droit public, directeur du Centre de Recherches et de documentation européennes (CRDE), Bordeaux IV	
La régulation de l'accès aux ressources halieutiques : le point de vue de l'économiste	67
Jean BONCOEUR, Professeur d'économie, CEDEM, UBO	
Le marché intérieur des transports maritimes : un exemple de concurrence régulée ?	81
Stéphane RODRIGUES-DOMINGUES, Maître de conférences de droit public, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, avocat au barreau de Bruxelles	
La régulation par le marché : l'exemple des ports maritimes	95
Michel BAZEX, Professeur de droit public, Université de Paris X Nanterre	
Politique portuaire française et droit communautaire	107
Robert REZENTHEL, Directeur juridique du Port autonome de Dunkerque	

Marine marchande, travail et navigation : quelle articulation normative ? ...	115
Patrick CHAUMETTE, Professeur de droit privé, Centre de droit maritime et océanique (CDMO), Université de Nantes	
De l'appropriation des ressources des grands fonds marins.....	135
Cécile DE CET-BERTIN, Maître de conférences de droit privé, CEDEM, UBO	
Les acteurs	
Sous la présidence de M. Hubert LEGAL Conseiller d'Etat, Juge au Tribunal de première instance des Communautés européennes	
Rapport général de M. Philippe DELEBECQUE.....	151
Professeur de droit privé, Université de Paris I Panthéon Sorbonne	
Les nouveaux acteurs de la régulation des mers.....	159
Olivier DUBOS, Professeur de droit public, CRDE, Bordeaux IV	
La recherche européenne, acteur de la politique maritime européenne.....	169
Elie JARMACHE, Chargé de mission auprès du Secrétaire général de la Mer	
Les Conseils consultatifs régionaux : nouveaux acteurs de la PCP ou simples trompe-l'œil ?.....	179
Olivier CURTIL, Maître de conférences de droit public, CEDEM, UBO	
L'intervention du juge communautaire dans les activités liées à la mer	189
Christian LAMBERT, Président de Tribunal administratif, référendaire à la Cour de justice des Communautés européennes	
Le rôle de l'Agence Européenne de Sécurité Maritime.....	198
Malgorzata NESTEROWICZ, Docteur en droit, Legal Officer, Unit of Technical Cooperation and development, EMSA	
Sécurité et sûreté	
Sous la présidence de M. Didier LE MORVAN Professeur de droit public, Université de Bretagne Occidentale	
Rapport général de Mme Catherine FLAESCH-MOUGIN.....	207
Professeur de droit public, IODE, Directrice du CEDRE, Université de Rennes 1	
La régionalisation de la politique européenne de sécurité maritime, source d'efficacité ?.....	217
Philippe BOISSON, Directeur de la communication, conseiller juridique, division marine Bureau Veritas	
Vers un pilier naval de l'Europe de Défense ?	225
Hervé COUTAU-BEGARIE, Professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris	
Les aspects de sûreté dans la politique maritime de l'Union européenne.....	237
José-Manuel SOBRINO HEREDIA, Professeur de droit, Université de la Corogne	
La sauvegarde maritime, domaine privilégié de coopération pour l'Union européenne.....	249
Arnaud REGLAT-BOIREAU, Commissaire général de 1ère classe de la Marine (2s)	

Nouvelles menaces et gardes des côtes : quelle organisation ?	257
Jean-LOUP VELUT, Commandant de l'Ecole des Officiers du Commissariat de la Marine	
La sûreté des installations portuaires et des ports maritimes	263
Christian DUPONT, Chef adjoint de l'unité Sûreté, DG Transports, Commission européenne	
La sûreté du navire et de la marchandise	267
Françoise ODIER, Consultante en droit des transports, Présidente honoraire de l'AFDM	
Vers un rôle accru de l'Union européenne dans la lutte contre les trafics en mer	273
Alexandra BELLAYER-ROILLE, Maître de conférences de droit public, IODE/CEDRE, Université de Rennes 2	
Etat des lieux et perspectives de la jurisprudence pénale française en matière de pollution maritime au regard du droit communautaire	293
Emmanuel CUIEC et Blanche MAGARINOS-REY, Avocats au barreau de Brest	
PARTIE II : PRESERVATION DU MILIEU ET GESTION DES RISQUES	
Espaces et espèces	
Sous la présidence de M. Michel PRIEUR	
Professeur émérite de droit public, Université de Limoges	
Rapport général de M. Philippe BILLET	317
Professeur de droit public, Président de la Société Française de Droit de l'Environnement, Université de Bourgogne	
Droit international face à l'introduction d'espèces invasives	329
Jean-Pierre BEURIER, Professeur de droit public, CDMO, Université de Nantes	
Pollution marine d'origine tellurique : le rapport problématique entre droit communautaire et droit international conventionnel	341
Marc PALLEMAERTS, Chargé de cours à la Faculté de droit et à l'Institut d'études européennes de l'Université Libre de Bruxelles, Senior Fellow à l'Institute for European Environmental Policy.	
La gestion intégrée de la zone côtière : le régime communautaire et le projet de protocole méditerranéen	359
Tullio SCOVAZZI, Professeur de droit, Université « Bicocca » de Milan, Italie	
Biodiversité marine, un enjeu à multiples facettes pour l'Europe ?	363
Betty QUEFFELEC, Docteur en droit, Chercheur CEDEM, UBO	
L'Europe et le statut du navire en fin de vie	371
Isabelle CORBIER, Docteur en droit, avocat au Barreau de Paris	
La conservation du milieu marin : socle d'un espace maritime commun de l'Union	377
Christophe MARQUES, Docteur en droit, chargé de mission, Conseil régional de Bretagne	

La stratégie marine européenne comme pilier de la politique maritime	387
Gert VERREET, DG Environnement, Commission européenne	

CONCLUSIONS GENERALES

M. Jean-Pierre QUENEUDEC	391
Professeur émérite de droit international, Université Paris I Panthéon Sorbonne	
M. Xavier DE LA GORCE	397
Secrétaire général de la Mer	

AVANT-PROPOS

Annie Cudennec
maître de conférences, directrice du Centre de droit et d'économie de la mer
(CEDEM), UBO

Gaëlle Guéguen-Hallouët
maître de conférences, CEDEM, UBO

Conscient de l'importance de la mer pour l'Europe, le Centre de droit et d'économie de la mer (CEDEM) a depuis l'origine développé la réflexion sur les relations entretenues entre la Communauté européenne – puis l'Union européenne – et l'espace marin. L'Europe bleue, l'Europe des transports maritimes, la concurrence portuaire, ou encore l'environnement marin européen sont les thèmes majeurs de recherche de la plupart des membres du CEDEM, juristes et économistes. Dès 1988, fort de ses compétences, le CEDEM avait organisé un premier colloque international sur le thème de « La Communauté européenne et la mer ». Cette manifestation qui rassembla les meilleurs spécialistes en la matière eut un fort retentissement et scella définitivement les liens entre Brest et l'Europe de la mer. A l'époque les organisateurs du colloque – Didier Le Morvan et Joël Lebullenger – appelaient de leurs vœux la naissance d'une véritable *politique communautaire de la mer* ¹.

Dix-huit ans plus tard, il nous a semblé pertinent d'évaluer les avancées en la matière et somme toute de vérifier si la politique communautaire de la mer avait vu le jour. Quelle ne fut notre satisfaction de constater qu'au même moment l'Union européenne partageait notre préoccupation puisqu'elle venait de créer une *Task force* « politique maritime de l'Union européenne » au sein de la Direction générale de la pêche. Devait-on dès lors en déduire que l'Union considérait qu'une telle politique existait déjà ou était seulement en germe ? Le rattachement de cette administration de mission à la DG pêche plutôt qu'à la DG transports maritimes ou à la DG environnement relevait-il d'un choix purement technique ou était-il le reflet d'une conception de cette politique ? Cet intérêt était-il soudain ou le fruit d'une longue maturation ? Surtout, alors qu'à ce jour l'action menée apparaît essentiellement sectorielle, cette politique consacrerait-elle enfin une approche globale et durable de cet espace vital : la mer ? Autant de questions que nous nous posions et dont nous souhaitions débattre avec les meilleurs spécialistes européens que nous avons décidé de réunir à Brest dans le cadre d'un nouveau colloque consacré à l'Europe de la mer.

Forts des liens qui nous unissent au Centre de Recherches Européennes (CEDRE) de Rennes depuis 1988, nous lui avons proposé de participer à nos côtés à cette nouvelle aventure, alors que la publication par la Commission d'un Livre vert ouvrant le débat relatif à l'élaboration d'une *politique maritime européenne* offrait l'opportunité de participer à la réflexion.

Intégré dans le processus de consultation officielle initié par la Commission européenne suite à la publication du Livre vert, ce colloque s'est tenu à Brest les 18

¹ LEBULLENGER J., LE MORVAN D. *La Communauté européenne et la mer* », Economica, Coll. Travaux de la CEDECE, Paris, 1990, p.3.

et 19 octobre 2006. Il a réuni plus de deux cents participants, universitaires, professionnels, avocats, sous l'égide de la Commission pour l'étude des Communautés européennes (CEDECE), de la Société française pour le droit de l'environnement (SFDE) et de l'Association internationale du droit de la mer (AIDM). Il a aussi bénéficié du soutien de la Communauté européenne, des collectivités territoriales (Conseil régional de Bretagne, Conseil général du Finistère, Communauté urbaine de Brest - Brest Métropole Océane). L'université de Bretagne Occidentale, l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM) ainsi que la Faculté de droit de Brest ont aussi largement aidé à la tenue de cette manifestation. Les professionnels et notamment le Barreau de Brest ont également apporté leur contribution à la réalisation de ce colloque.

Notre réflexion s'orienta autour de deux axes majeurs, essentiels, selon nous à l'élaboration de la politique maritime européenne: la régulation des activités et la préservation du milieu. Deux ateliers furent donc constitués, chaque atelier se trouvant lui-même structuré en deux commissions parallèles.

Sous la présidence du Vice-Amiral d'escadre Xavier Rolin, Préfet maritime de l'Atlantique, la session plénière inaugurant le colloque a situé la question maritime dans le cadre européen, d'un point de vue géographique, économique et enfin juridique à travers l'évocation des fondements juridiques de la future politique maritime européenne, de sa place au sein du droit de la mer et enfin de son financement.

Dans le cadre du premier atelier, la commission 1, présidée par Monsieur Daniel Vignes, directeur général honoraire du Conseil de l'Union européenne, s'est attachée à préciser la notion de régulation des activités; la commission 2, présidée par Monsieur Hubert Legal, conseiller d'Etat, juge au Tribunal de première instance des Communautés européennes, s'est consacrée aux acteurs impliqués dans cette régulation.

Au sein du deuxième atelier dédié à la préservation du milieu et à la gestion des risques, la commission 3, présidée par Monsieur Michel Prieur, Professeur émérite à l'université de Limoges, directeur scientifique du CRIDEAU, a traité des particularités de l'espace marin et de la préservation de ses espèces. La commission 4, présidée par Monsieur Didier Le Morvan, Professeur à l'université de Bretagne Occidentale, a analysé les risques qui menacent la préservation du milieu et évoqué les moyens de les circonscrire à travers une meilleure sécurité et sûreté maritimes.

Les rapports de synthèse des différentes commissions furent présentés lors de la séance plénière de clôture par Monsieur Loïc Grard, Professeur, directeur du Centre de recherches et de documentation européennes (CRDE) à l'université de Bordeaux IV, rapporteur de la commission 1, Monsieur Philippe Delebecque, Professeur à l'université de Paris I, Panthéon Sorbonne, rapporteur de la commission 2, Monsieur Philippe Billet, Professeur à l'université de Bourgogne, président de la Société française pour le droit de l'environnement (SFDE), rapporteur de la commission 3 et Madame Catherine Flaesch-Mougin, Professeur à l'université de Rennes I, directrice du Centre d'excellence Jean Monnet et du Centre de recherches européennes (CEDRE), rapporteur de la commission 4.

Enfin, les conclusions générales du colloque furent présentées par deux personnalités du monde de la mer qui, dès l'origine, nous ont soutenu dans notre ambitieux projet: Monsieur Jean-Pierre Quéneudec, l'un des membres fondateurs du CEDEM, Professeur émérite à l'université de Paris I, Panthéon Sorbonne et Monsieur Xavier de la Gorce, Secrétaire général de la mer.

Les organisateurs de ce colloque ont à cœur de remercier l'ensemble des personnes qui en ont permis la tenue, par le biais de leur aide matérielle ou de leur contribution scientifique qui, ils l'espèrent à travers cet ouvrage, contribuera à l'émergence d'une réelle politique maritime européenne.

L'Union européenne et la mer

Sous la direction
d'Annie CUDENNEC et de Gaëlle GUEGUEN-HALLOUET

438 pages - ISBN 978-2-233-00518-2

42 €



Mer et responsabilité

Sous la direction
d'Annie CUDENNEC et de Cécile DE CET BERTIN

220 pages - ISBN 978-2-233-00577-9

29 €



Ordre public et mer

Sous la direction
d'Annie CUDENNEC

270 pages - ISBN 978-2-233-00645-5

38 €

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par télécopie:
+ 33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@wanadoo.fr -

- L'Union européenne et la mer** : ISBN 978-2-233-00518-2 42 € l'ouvrage - 51 € par la poste.
- Mer et responsabilité** : ISBN 978-2-233-00577-9 29 € l'ouvrage - 37 € par la poste.
- L'Union européenne et la mer** : ISBN 978-2-233-00645-5 38 € l'ouvrage - 46 € par la poste.

Le montant peut être envoyé par :

- Chèque bancaire
- Règlement sur facture

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Cryptogramme.....

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Pays.....